

DOMINIQUE BARTHÉLEMY, ISABELLE GUYOT-BACHY,
FRÉDÉRIQUE LACHAUD & JEAN-MARIE MOEGLIN (DIR.)

COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »

de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)





COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »
de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)

Les historiens médiévistes hésitent à parler d'État ou de nation quand ils évoquent les entités politiques du Moyen Âge central ; quand il s'agit de désigner une entité politique correspondant à une province, le terme *royaume* – parfois même en l'absence d'un roi – est moins conflictuel. Existait-il pour autant des communautés politiques spécifiques à l'échelle des royaumes, des « communautés de royaume » ? D'ailleurs, dans plusieurs régions d'Occident, l'usage du syntagme *communitas regni* caractérisait plutôt la terminologie des programmes politiques des mouvements d'opposition au roi. Les contributions réunies dans ce volume prennent toutefois appui sur cette notion pour proposer un questionnement renouvelé des fondements politiques d'une partie de l'Occident médiéval (Scandinavie, Empire, France, Angleterre et Écosse, pays tchèques), afin de comprendre ce qui en faisait la singularité.

Illustration : La déclaration d'Arbroath, 6 avril 1320, exemplaire dit de Tyningsham
© The History Collection/Alamy banque d'images

LE BARONNAGE FRANÇAIS DANS LES ÉCRITS DE LA
BATAILLE DE BOUVINES ET DANS LA LITURGIE DU SACRE ROYAL

Dominique Barthélémy

ISBN : 979-10-231-5299-9



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Précédentes parutions

Créer. Créateurs, créations, créatures au Moyen Âge
Florian Besson, Viviane Griveau-Genest & Julie Pilorget (dir.)

*Expériences critiques. Approche historiographique
de quelques objets littéraires médiévaux*
Véronique Dominguez-Guillaume & Élisabeth Gaucher-Rémond (dir.)

Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle
Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Dominique Barthélémy, Isabelle Guyot-Bachy,
Frédérique Lachaud & Jean-Marie Moeglin (dir.)

Communitas regni

La « communauté de royaume »
de la fin du x^e siècle au début du
xiv^e siècle (Angleterre, Écosse, France,
Empire, Scandinavie)

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université et de l’Institut universitaire de France

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Version numérique : © Sorbonne Université Presses, 2025

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0613-8
© Sorbonne Université Presses, 2020

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

LE BARONNAGE FRANÇAIS DANS LES RÉCITS DE LA BATAILLE DE BOUVINES (1214-1274) ET DANS LA LITURGIE DU SACRE ROYAL

Dominique Barthélémy

Sorbonne Université Lettres / EPHE / IUF

Les deux récits les plus répandus en France, au XIII^e siècle et au-delà, de la victoire de Bouvines (1214)¹ sont de facture assez différente. Le chapelain royal Guillaume le Breton, entre 1216 et 1220 dans les *Gesta Philippi*, en a fait un en prose latine, et il a remanié cette première version dans les vers latins de sa *Philippide* entre 1220 et 1226². D'autre part, c'est vers 1260 qu'un chroniqueur qu'il est convenu d'appeler, depuis le XIX^e siècle, le « Ménestrel de Reims » parce qu'il a écrit en français des histoires propres à intéresser et divertir les cours, en a élaboré un qui, sans ignorer Guillaume le Breton, arrange et abrège les choses d'une manière beaucoup plus favorable aux barons³.

De la sorte, les historiens et lecteurs modernes sont confrontés à deux mises en scène très différentes de la communauté de royaume. Dans Guillaume le Breton, c'est la scène du triomphe après la bataille. Le roi Philippe « le Magnanime » (pour nous Philippe Auguste) rentre à Paris au milieu des acclamations du peuple, du clergé, des étudiants, dans la grande joie unanime d'une victoire donnée par Dieu, et l'on sent même un peu de revanche sociale quand les brocards pleuvent sur le comte de Flandre, baron rebelle à présent captif et exhibé en charrette, ce Ferran que voilà ferré par son maître comme un cheval

159

COMMUNITAS REGNI • SUP • 2020

1 L'étude en a été renouvelée par Georges Duby, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1973, et je l'ai poursuivie de manière plus exhaustive, parfois réorientée, dans *La Bataille de Bouvines. Histoire et légendes*, Paris, Perrin, 2018.

2 Henri-François Delaborde (éd.), *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe Auguste*, t. I, Paris, Renouard, SHF, 1882 (*Chronique*, § 178 à 203, p. 260-297, abrégé désormais ici : *Gesta*), et t. II, Paris, Renouard, SHF, 1885 (*Philippide*, du chant X, v. 378, au chant XII, v. 293, p. 296-359). Les *Gesta* sont passés en traduction approximative dans *Les Grandes Chroniques de France* : voir *infra*, n. 96 à 100. Le rôle de Guillaume le Breton dans la propagande de Philippe Auguste est envisagé par Hermann Kamp, « Politik statt Triumph? Zum Ungang Philipp Augustus' mit dem Sieg von Bouvines », dans Pierre Monnet (dir.), *Bouvines 1214-2014. Eine europäische Schlacht zwischen Geschichte und Erinnerung / Une bataille européenne entre histoire et mémoire*, Bochum, Dieter Winkler, 2016, p. 93-116.

3 *MGH SS*, 26, 1882, p. 537-540, § 268 à 291 (abrégé désormais ici : *Ménestrel*).

rétif dont il porte le nom⁴. Dans la *Philippide*, où Guillaume le Breton rajoute à chaque épisode de petites touches ou de grandes envolées (quand il ne déplace pas les accents), il dit et redit que la grande joie de France fut « commune », n'excluant pas les chevaliers, et s'étendit à tout le royaume, y compris comtés, duchés, villes d'évêques⁵. Mais la joie du peuple d'avoir un roi favorisé par Dieu n'avait pas attendu cette victoire pour remplir les textes de propagande capétienne. Elle relève d'un moment idéologique commencé avec la naissance de Philippe Auguste en 1165 et un *Poème* de Pierre Riga⁶. Plusieurs fois signalée ou amplifiée depuis lors, elle scande de ses effusions le règne de ce roi⁷.

Dans la chronique dite du Ménestrel de Reims, en revanche, il n'y en a plus que pour les barons, bons ou mauvais, d'un bout à l'autre du récit, et la grande scène se joue à l'entrée en bataille, entre le roi et les barons fidèles. Le roi Philippe teste du moins leur fidélité en leur demandant de manger avec lui le pain, trempé dans du vin (donc les « soupes ») d'une sorte de Cène royale et française, et en leur proposant d'abdiquer en faveur de celui qui ferait un meilleur roi que lui. Naturellement, les barons se rallient à lui et consomment les soupes, en commençant par le sire de Coucy et les comtes de Saint-Pol et de Sancerre⁸. Ce qui leur vaut une grande part à la gloire de Bouvines : elle leur fait escorte jusqu'à Versailles, dans la galerie des batailles où prend place, sous Louis-Philippe, le tableau peint en 1827 par Horace Vernet⁹.

Mais l'érudition du XIX^e siècle privilégié avec quelque raison la contribution de Guillaume le Breton aux *Gesta* : elle y voit le témoignage capital d'un homme qui se trouvait à la bataille, sur place, et elle en préfère la densité prosaïque aux « licences poétiques » qui emplissent sa *Philippide*. Les historiens libéraux lisent dans la joie du retour un triomphe pour le peuple, d'autant que les archives de Paris recèlent un éloquent « catalogue des captifs » nobles, flamands ou impériaux, que Philippe Auguste a donnés à garder aux communes au soir de la bataille¹⁰.

4 *Gesta*, § 203 (p. 297).

5 *Philippide*, XII, v. 229-251.

6 Henri-François Delaborde, « Un poème inédit de Pierre Riga sur la naissance de Philippe Auguste », dans *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation*, Paris, Renouard, SHF, 1884, p. 121-127.

7 Jacques Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XIV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 57-63.

8 *Ménestrel*, § 280 à 283 (p. 539).

9 Voir Isabelle Guyot-Bachy, « Du bon usage de Bouvines dans la construction d'une histoire du royaume au Moyen Âge et jusqu'aux lendemains de la Révolution française », dans Philippe Marchand et Françoise Verrier (dir.), *Bouvines, 1214-2014 : un lieu de mémoire*, Templeuve-en-Pévèle, Société historique du pays de Pévèle, 2014, p. 85-101 ; et ma *Bataille de Bouvines*, op. cit., p. 366-370.

10 John W. Baldwin avec le concours de Françoise Gasparri, Michel Nortier, Élisabeth Lalou (éd.), *Les Registres de Philippe Auguste*, Paris, Imprimerie nationale, 1992, t. I, p. 561-566 ; voir ma *Bataille de Bouvines*, op. cit., p. 379-382.

Un an avant la Grande Charte d'Angleterre, la grande joie de France devient la première éclatante manifestation de l'esprit national.

Entre autres enquêtes dont m'a donné l'idée le huitième centenaire de Bouvines (2014), je voudrais ici examiner ce qu'on peut savoir de la place effective des barons dans le camp du roi à Bouvines, le 27 juillet 1214, et ensuite la confronter à la place qu'ils tiennent dans la « mémoire » historique ou légendaire de cette victoire, au XIII^e siècle, jusqu'à Primat de Saint-Denis.

Ni cette bataille ni cette « mémoire » ne nous sont parfaitement connues. On peut toutefois se faire une idée de la bataille en relisant les *Gesta* de Guillaume le Breton. D'autres sources confirment qu'un combat de cavaliers, à l'aile droite française, tourne à la défaite d'orgueilleux chevaliers flamands face aux Champenois, à quelques Bourguignons emmenés par le duc Eudes et aux troupes du comte Gaucher de Saint-Pol. Guillaume le Breton est le seul en revanche à fournir une image ordonnée de ce qui advient à gauche et au centre : selon lui, le reste de la coalition est mieux appuyé sur des piétons, et met davantage en difficulté les troupes proprement royales. Son récit est le plus riche, c'est lui qui fait le mieux voir la diversité sociale et technique des osts, mais il est parsemé de certaines affabulations (spécialement des calomnies contre les vaincus) et il laisse planer certaines incertitudes et subsister des zones d'ombre¹¹.

Dans le souvenir et le légendaire de Bouvines, la concurrence ne sévit pas seulement entre le roi et les barons, ou entre les barons ou l'ensemble des chevaliers, d'un côté, et de l'autre le peuple que représenteraient les sergents : elle oppose également entre eux le baronnage féodal installé et le groupe des chevaliers de l'hôtel (ou « mesnie ») du roi, petits, moyens et jeunes, qui forment le noyau de son ost et normalement son fer de lance.

Ce que nos sources entendent par des « barons » correspond à ceux des vassaux du roi, les grands, dont la vassalité n'a pas du tout odeur de pain de ménage, mais qui le rejoignent à l'ost avec leur contingent et qui ont la prérogative d'y tenir conseil avec lui, c'est-à-dire d'être consultés sur la stratégie. Le roi ne saurait avoir d'empire sur eux, ils lui sont nécessaires pour représenter et maintenir le royaume, par-delà le domaine royal, dans une certaine interaction avec lui. Ils constituent l'élite féodale du royaume, comme il en existe une dans tout duché, dans tout comté, jusque dans toute baronnie – voyez les barons, le baronnage de Champagne, ou simplement de Coucy. « Baron » est un statut¹²,

¹¹ Dominique Barthélemy, *La Bataille de Bouvines*, p. 75-145 (récit) et p. 197-217 (affabulations).

¹² L'usage du mot, fréquent en français, l'est à peine moins en latin (il est toutefois relayé par *proceres*, *primates*, *principes*). Le contraste est normalement avec *vassus*, qui s'applique à des chevaliers ayant de moindres droits de justice (ils ne pendent pas les larrons, par exemple). Il y a des barons et vassus de châtellenies, et des barons de principautés et du royaume.

et le rôle d'un baron est institutionnel, même si l'appartenance au baronnage de France peut faire débat ainsi même que les droits du groupe dans le royaume ou de chaque baron dans sa propre baronnie. Nos sources concordent largement entre elles et avec d'autres : les barons sont clairement un groupe qui inclut et déborde celui des comtes en titre, tout en demeurant beaucoup plus restreint que la chevalerie¹³, dont il domine de haut le tout venant¹⁴.

C'est dire combien il est intéressant de chercher leurs traces dans tout le dossier, riche et complexe, des récits de Bouvines¹⁵, en partant du récit de référence élaboré par Guillaume le Breton, et en passant par une série de variations, d'innovations et de fragments, pour aller vers la composition du Ménestrel de Reims. Dans les premiers temps, c'est le sort des barons vaincus, leur châtiment surtout, qui défraie la chronique et excite l'imagination. Peu à peu, la part prise par les barons loyaux à la victoire française retient davantage l'attention ou inspire l'invention, et c'est cet aspect qui sera ici privilégié.

162

UN BARONNAGE DANS LE CLAIR OBSCUR

Les récits de la campagne de 1214 par Guillaume le Breton font paraître et vivre une organisation royale dont les autres sources, chroniques et archives, attestent bien aussi l'existence et la fonction.

Cette campagne se présente comme défensive, face à une coalition qui oblige le roi Philippe Auguste à mener une guerre sur deux fronts, son fils Louis et certains barons étant sur la Loire face à Jean sans Terre, avec leurs osts. Le royaume se trouve cette année-là sur la défensive, moins gravement menacé que ne l'a dit le « récit national » moderne, mais suffisamment pour que le roi lance un appel à la défense de sa couronne. Philippe Auguste n'a pas à réunir un « concile » de barons et de prélats pour leur demander soutien et serment à une entreprise chrétienne à l'extérieur, comme il l'avait fait en 1213, formant une ligue à Soissons pour reconquérir l'Angleterre à l'Église à laquelle le comte Ferran de Flandre avait seul refusé d'adhérer¹⁶. Dans les circonstances de 1214, il n'y a à débattre que de tactique avec les barons présents à l'ost, leur aide étant

¹³ Les barons sont plus volontiers déclarés nobles, mais ils ne monopolisent pas cette épithète, et ils la conjointent, en principe, une noblesse native avec l'excellence en chevalerie.

¹⁴ Voir, par exemple, Theodore Evergates, *Feudal Society in the Bailliage of Troyes under the Counts of Champagne, 1152-1284*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 1975, et *The Aristocracy in the County of Champagne, 1100-1300*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007.

¹⁵ La liste des sources, assortie d'une critique un peu étroite, se trouve dans Carl Ballhausen, *Die Schlacht bei Bouvines, 27 Juli 1214*, Jena, H.W. Schmidt, 1907. Depuis lors, le *Fragment de Saint-Quentin* a été édité (*infra*, n. 56) et un poème sur Bouvines a été découvert à Viç par Rudolf Hiestand (*Francia*, 22, 1995, p. 62-63).

¹⁶ Guillaume le Breton, *Gesta*, § 165.

de toute manière due au roi, ou plutôt même à la couronne et au royaume¹⁷. Si le baronnage à Tournai déconseille la bataille au roi, le samedi 26 juillet, au profit d'une esquive¹⁸, cela n'autorise pas Guillaume le Breton à suspecter ouvertement en lui de la mollesse, de la peur ou de la mauvaise volonté. Il n'est pourtant pas rare que des barons se dérobent (ou se muent en médiateurs), et ceux du Poitou viennent de le montrer en soutenant mal Jean sans Terre, leur prince, face à l'est de Louis¹⁹. La bataille est presque toujours évitée dans les guerres féodales, et les hommes de haut rang ont toujours quelques contacts et liaisons d'intérêt avec des adversaires.

Ici, Guillaume le Breton ne commente pas le conseil de prudence des barons français. Serait-ce qu'il est donné au roi de bonne foi, pour son bien, comme il l'est, dans le camp adverse, à l'empereur par un Renaud de Boulogne auquel l'évènement de Bouvines donnera raison ? Mais justement, pareil conseil

¹⁷ Les *concilia* comme celui de Soissons se distinguent de la *curia*, car il n'y a là que délibération sur une entreprise extraordinaire, hors du royaume (en général une croisade), et le roi n'a pas à en faire lorsqu'il s'agit de défendre le royaume, l'aide lui étant alors due de toute manière (Gavin I. Langmuir, « *Concilia and Capetian assemblies, 1179-1230* », dans *Album Helen Maud Cam. Studies Presented to the International Commission for the History of Representative and Parliamentary Institutions*, XXIV, Louvain, Béatrice Nauwelaerts, 1961, p. 27-63). La couronne comme *persona ficta*, elle, a attiré l'attention des juristes, notamment Guillaume Leyte, *Domaine et domanialité publique dans la France médiévale (xi^e-xv^e siècles)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996, p. 197-218. À ces références, on peut ajouter désormais deux lettres de 1180 de la série de celles « mises sous le nom » du roi : *Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. VI, *Lettres mises sous le nom de Philippe Auguste*, éd. Michel Nortier, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, De Boccard, coll. « Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France », 2005, n° 68 et 69. Cf. Albert Rigaudière, « Pratique politique et droit public dans la France des xi^e et xii^e siècles », *Le Public et le privé. Archives de philosophie du droit*, 41, 1997, p. 83-114, repris dans *Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (xiii^e-xv^e siècles)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2003, p. 429-466, ici p. 433 ; voir aussi Yves Sassier, « La *Corona regni* : émergence d'une *persona ficta* dans la France du xi^e siècle », dans Emmanuelle Santinelli-Foltz et Christian-Georges Schwentzel (dir.), *La Puissance royale. Image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2012, p. 99-110. La défense de la tête et de la couronne du roi, distinctes et associées à la fois, apparaît bien dans un acte de 1197 : *Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. II, éd. Henri-François Delaborde, Charles Petit-Dutaillis et Jacques Monicat, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France », 1943, p. 115-116, acte n° 566, adressé au chapitre de Reims et évoquant l'appel du roi à la mobilisation contre une invasion du comte de Flandre, faite « *in dampnum corone* ». Il s'agit donc de se battre « *tam pro capite nostro quam pro corona regni defendenda* ». Voir le commentaire d'Ernst Kantorowicz, *The King's Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957, trad. fr. *Les Deux Corps du roi*, Paris, Gallimard, 1989, p. 246 : pour lui, la couronne est un peu plus que sa tête, et un peu plus que le royaume, et « l'imprécision même du symbole a peut-être été son plus grand atout et le flou la véritable force de l'abstraction symbolique ». Reste qu'on peut se demander si la formule de 1197 ne distingue pas surtout entre les « hommes » du roi appellés à défendre son « chef » et les « fidèles » concernés par la « couronne ».

¹⁸ *Gesta*, § 181 (p. 267) ; il s'agirait d'aller ravager le Hainaut, une sorte d'action beaucoup plus fréquente que la bataille.

¹⁹ Frédérique Lachaud, *Jean sans Terre*, Paris, Perrin, 2018, p. 161-162.

a éveillé contre Renaud les pires soupçons²⁰, attisés par son altercation avec Hugues de Boves, et l'oblige donc à s'engager à fond dans la bataille, plus que tout autre coalisé. Du côté français, la prudence prévaudrait si l'ost du roi ne se voyait menacé, et prévenu par Frère Guérin d'avoir à se mettre en défense. Mais à vrai dire, il n'est pas mauvais ensuite que le duc Eudes de Bourgogne donne des marques de son engagement sans réserve au combat.

Baron le plus titré et gros quinquagénaire flegmatique, ce duc Eudes a probablement été le principal de ces prudents de l'ost royal, et c'est précisément pourquoi, me semble-t-il, plusieurs sources lui attribuent une improbable ardeur au combat et parfois même au conseil²¹. Plus sobrement, Guillaume le Breton le donne, aux *Gesta*, pour vexé d'un désarçonnement et de la mort de son cheval, et pour cela galvanisé pour sa vengeance. Dans la *Philippide*, d'une certaine manière il lâche le morceau en mettant qu'Eudes voulait la bataille, mais pour en finir plus vite et rentrer chez lui²².

164

Beaucoup plus clairement, le très valeureux comte Gaucher de Saint-Pol, qui doit au roi d'avoir acquis par mariage ce comté frontalier de la Flandre²³, et qui dispose par là d'un contingent important à l'ost de Bouvines, est expressément soupçonné d'intelligence avec l'ennemi et mis en garde par Frère Guérin : on va l'avoir à l'œil ! Et Gaucher de lancer, ironiquement, qu'on va voir comme il est « un bon traître ». Il s'illustre dès lors comme pour mieux se disculper : la percée de sa troupe est décisive à l'aile droite, et il se surpassé héroïquement en dégageant l'un de ses vassaux²⁴. Dans la *Philippide*, Guillaume le Breton fait mine de le mettre au rang des paladins de légende, en l'appelant un « nouvel Ogier²⁵ », mais je me demande si cet éloge ne serait pas à double détente : Ogier le Danois en effet, dont Raimbert de Paris vient de composer ou de récrire la chanson²⁶, a bel et bien trahi la France, sans l'ombre d'un doute, avant d'accourir *in extremis* pour la sauver !

Sauver la France ? Les récits de Guillaume le Breton comme beaucoup d'autres attribuent aux coalisés un plan de partage par avance de leurs conquêtes sur le roi comme de la peau de l'ours : l'un aura Paris, l'autre Péronne. Le piquant est qu'ils y entreront finalement comme captifs²⁷... Mais aucun des barons

²⁰ *Gesta*, § 195 (p. 287).

²¹ Au combat, l'Anonyme de Béthune (RHGF, t. XXIV, p. 769) ; au conseil la *Continuation de Clairmarais* (MGH SS, 9, 1851, p. 832-833).

²² *Philippide*, X, v. 533.

²³ Admirablement étudié par Jean-François Nieuw, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France, Saint-Pol 1000-1300*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

²⁴ *Gesta*, § 186 (p. 276), 188 et 189 (p. 278-281).

²⁵ *Philippide*, XI, v. 209.

²⁶ Vers 1200 ou 1220 (Mario Eusebi [éd.], *La Chevalerie d'Ogier de Denemarche*, Milano, Istituto editoriale Cisalpino, 1963).

²⁷ *Gesta*, § 201 (p. 294-295).

français adhérents au roi n'est menacé de dépossession : ni Dijon ni Dreux ne sont pré-attribués. Dans cette fiction, ils ne trouvent pas leur place. Dans le réel, d'ailleurs, le roi ne leur laisse guère apparemment de nobles captifs (sauf le comte de Salisbury, cédé aux Dreux en vue d'un échange). Et, placés comme nous le sommes en embuscade derrière les textes de Guillaume le Breton, ajoutons qu'on imagine mal des barons comme Pierre d'Auxerre²⁸ s'évertuer à la défense des « libertés ecclésiastiques »²⁹ et se scandaliser du projet de sécularisation de biens d'églises prêté à l'empereur Otton³⁰. Entre les petits barons frontaliers de la Flandre qui avaient des relations à ménager de l'autre côté (mais que leurs troupes pouvaient stimuler), et les grands barons que la coalition menaçait moins que le roi, on comprend donc qu'il y ait eu peu de faucons au conseil et l'on voudrait être sûr qu'ils ont tous bataillé ferme – mais sur ce point, il restera toujours de l'incertitude.

La détermination de l'ost royal a bien pu être, tout de même, supérieure à celle des ducs lotharingiens d'en face, venus avec des pieds de plomb, pressés de s'enfuir³¹. Leur fuite désorganise l'ost impérial et contraste avec le courage, bien relevé par Guillaume le Breton, des comtes allemands qui constituent la garde rapprochée de l'empereur Otton³².

Du côté français, les *Gesta* font bien sentir³³ le contraste entre les barons placés de côté, aux ailes, à la périphérie de l'ost, et les chevaliers de la « mesnie » (hôtel) de Philippe le Magnanime. Cette « mesnie » se compose de seigneurs petits et moyens, franciliens comme Guillaume des Barres, et elle semble s'adoindre ici

²⁸ Il est stigmatisé comme un grand persécuteur de l'église d'Auxerre, dans *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, éd. Michel Sot *et al.*, t. II, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 164-172. On peut lire sur la lignée des Courtenay une importante étude de Xavier Hélary, « Les Courtenay. La fortune d'une branche de la famille capétienne », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2015, p. 85-103.

²⁹ Le roi les prend à son compte : *Gesta*, § 184 (p. 273), mais en fait elles ne sont pas toujours son souci principal et Guérin peine à les défendre auprès de lui (John W. Baldwin, *The Government of Philip Augustus. Foundations of French Royal Power in the Middle Ages*, Berkeley, University of California Press, 1986, trad. fr. *Philippe Auguste et son gouvernement*, Paris, Fayard, 1991, p. 158-162).

³⁰ *Philippide*, X, v. 597-641 (p. 306-308). C'est un programme auquel les grands vassaux de Philippe Auguste pourraient n'être point hostiles ! En son prélude, la Chanson de Garin le Lorrain, qu'ils connaissent certainement, cherche de fait à conquérir son public par une sévère critique de la captation ecclésiastique des fiefs, source d'affaiblissement de la France face aux Sarrasins, et elle oblige l'abbé de Cluny en personne d'y souscrire en partie : Josephine Elvira Vallerie (éd.), *Garin le Loheren, According to Manuscript A, Bibliothèque de l'Arsenal 2983: With Text, Introduction and Linguistic Study*, Ann Arbor, Edwards, 1947, 1 à 4.

³¹ La *Philippide* (X, v. 671) évoque les contacts entre Philippe Auguste et le duc Henri de Brabant.

³² *Gesta*, § 193 (p. 285) et *Philippide*, XI, v. 516-520.

³³ Mieux à dire vrai que la *Philippide*, qui tend à amalgamer tous les Français face aux Teutons.

les chevaliers artésiens³⁴ avec le Picard Gérard la Truie, que privilégiént à la fois les *Gesta* et le *Fragment de Saint-Quentin*³⁵, les jeunes rejetons de familles nobles puissantes (tel le comte Henri de Bar) ou appauvries (tel le porte-étendard Galon de Montigny) et des écuyers hardis, en quête d'exploits individuels pour acquérir gloire et fortune. Cette « mesnie » de guerriers d'élite, audacieuse et performante, est animée par l'émulation et, du coup, elle manque presque d'ordre et d'ensemble dans l'épisode du roi désarçonné et elle est divisée contre elle-même par les revendications concurrentes de faits d'armes et de captures, après coup. Entre ces chevaliers qui sont une troupe, et les barons qui ont la leur et que Guillaume le Breton connaît de moins près, le contraste n'est évidemment pas total³⁶, ni la distinction si facile à faire pour nous, au moment par exemple de situer Mathieu de Montmorency ou le vicomte de Melun et divers bannerets – sans parler d'un chef de troupe d'église comme Thomas de Gamaches, avoué de Saint-Valery, dont l'action est déterminante au centre et que le roi charge encore impérieusement, à la fin, de la destruction des sergents du Brabant³⁷.

Mais il y a bien bipolarité, et Guillaume le Breton le fait sentir aux *Gesta* en distinguant deux discours lors de l'entrée en bataille : celui du roi à ses proches pour leur assurer l'aide de Dieu, en tant que défenseurs avec lui de l'Église, celui de Frère Guérin aux barons pour les presser de défendre l'honneur de Dieu, du royaume et du roi, ainsi que de leur propre salut³⁸.

La dualité entre baronnage et « mesnie » est à dire vrai très classique, et fonctionnelle. Il m'a paru possible, ailleurs³⁹, de distinguer entre des systèmes de valeur, l'un féodal et tout spécialement baronnial, l'autre proprement (et dangereusement) chevaleresque, issu des « mesnies » princières et royales. Ici, de fait, comme dans une chanson de geste, les barons s'activent pour la défense de leur patrimoine commun, la France féodale, de peur d'être blâmés, jugés indignes de leur héritage, tandis que les chevaliers de « mesnie », plus mobiles et non encore nantis, qui se projettent plus facilement dans le monde arthurien des romans, se livrent entre eux à un tournoi des ego en quête de palmarès et

³⁴ Du fief de Louis, ils sont sous le commandement du vicomte de Melun, qu'en fait ils éclipsent dans le récit de Guillaume le Breton. Ils ressemblent en réalité à une « mesnie » de Louis, qu'ils suivront en Angleterre.

³⁵ *Gesta*, § 188 (p. 278-280), et *infra*, n. 56, sur le *Fragment de Saint-Quentin*.

³⁶ Au sein d'un ost que Philippe Contamine taxe à juste titre de « conglomérat », dans son étude fondamentale sur « L'armée de Philippe Auguste », dans Robert-Henri Bautier (dir.), *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations*, Paris, Éditions du CNRS, 1982, p. 578-594 (ici p. 583-586).

³⁷ *Gesta*, § 192 (p. 285) et 197 (p. 285 et 289).

³⁸ *Gesta*, § 184 (p. 273) et 186 (p. 275).

³⁹ Voir mon essai sur *La Chevalerie, de la Germanie antique à la France du xii^e siècle*, 2^e éd., Paris, Perrin, 2012, ici p. 235.

de rétribution. D'un côté, le souhait d'être le meilleur, de l'autre le souci de ne pas déchoir. D'un côté l'espoir d'une rétribution aussi, et de l'autre la crainte d'une commise de fief!

Une question est de savoir si Guillaume le Breton sélectionne des épisodes et, au besoin, en déforme, au profit de l'un de ces deux groupes, négligeant plusieurs barons⁴⁰ au profit de la « mesnie » royale, dont il est chapelain, avec son appendice artésien. Il n'a pas pour elle que de la complaisance, puisqu'il y révèle un flottement et des dissensions, dénonçant aussi les impostures de Jean de Nesle⁴¹, mais dans l'ensemble il la met bien en vedette. Sous sa plume elle pallie la défaillance des communes auprès du roi. De partialité, nous le sentons ainsi capable, même si ses récits ont le mérite de tenir un certain équilibre entre les diverses catégories de combattants : il met au tableau d'honneur les sergents soissois, jusque dans la *Philippide*, et il reconnaît plusieurs fois l'utilité et la valeur des piétons⁴², il n'oublie pas d'autre part les barons, même s'il s'avère parfois évasif (sur Pierre d'Auxerre) ou ambigu (sur Gaucher de Saint-Pol, nous l'avons vu). Mais c'est que dans le baronnage, tout comme dans la « mesnie », il a ses têtes, comme nous dirions, et nous pouvons nous interroger, par exemple, sur le peu de place qu'il réserve aux barons de « l'aile gauche », à peine disjointe il est vrai du centre occupé par le roi et les siens.

Car enfin il y a là, faisant face aux comtes Renaud de Boulogne et Guillaume de Salisbury et à Hugues de Boves, les comtes de Guines et de Ponthieu. Il les omet, alors que d'autres sources les mentionneront ou les mettront en scène. Il y a surtout le puissant lignage de Dreux, issu du roi Louis VI, ennemi juré de Renaud. Or c'est à peine si Guillaume le Breton mentionne aux *Gesta* le vieux comte Robert de Dreux⁴³. Il donne l'impression que la lutte contre Renaud est soutenue principalement par la « mesnie » royale⁴⁴. Il est vrai que le comte Robert se fait vieux, et que ses deux fils sont absents du fait qu'ils servent ou aident sur la Loire, devant Nantes. Quant à l'évêque Philippe de Beauvais, frère du vieux comte, connu et controversé depuis longtemps pour son goût des armes, il n'aura droit que dans la *Philippide* à son morceau de bravoure, assorti d'une justification⁴⁵. Mais à leurs côtés figurent aussi, dans l'Anonyme

⁴⁰ Dans sa liste de *haus homes*, l'Anonyme de Béthune (éd. cit., p. 768) en mentionne plusieurs qu'omettait Guillaume le Breton aux *Gesta* : les comtes de Grandpré, Beaumont, Ponthieu, Guines, et Soissons, ainsi que les trois frères de Coucy. Les comtes de Beaumont (X, v. 470) et de Ponthieu (v. 484) sont toutefois mentionnés dans la *Philippide* – ainsi que celui de Sancerre (v. 471).

⁴¹ *Gesta*, § 196 (p. 288).

⁴² Voir ma *Bataille de Bouvines*, *op. cit.*, p. 133-145.

⁴³ *Gesta*, § 194 (p. 286).

⁴⁴ *Ibid.*, § 196 (p. 287-289).

⁴⁵ *Philippide*, XI, v. 538-550. Je me demande s'il ne s'agit pas d'une affabulation, dans *La Bataille de Bouvines*, *op. cit.*, p.134.

de Béthune, leurs neveux de Coucy, fils de leur sœur Alix, Enguerran III et ses frères.

Le silence de Guillaume le Breton sur ces derniers surprend d'autant plus qu'il est chanoine de Laon ainsi que de Senlis, tout près de Coucy. Comment peut-il ignorer Enguerran de Coucy, paroissien du diocèse de Laon et fidèle au roi capétien, alors qu'il met en valeur la vaillance et atténue les fautes de Renaud de Boulogne, né de Dammartin au diocèse de Senlis, en dépit de sa trahison? Il faut remarquer sans doute qu'Enguerran III de Coucy s'attire les foudres de plusieurs excommunications entre 1215 et 1226, la plus retentissante étant celle de 1215 pour un attentat contre le doyen du chapitre de Laon. Il serait donc privé de l'honneur de Bouvines, comme dans certaines chroniques d'antan son bisaïeu Thomas de Marle le fut de l'honneur de la première croisade et pour le même type de tort: son animosité contre la seigneurie d'églises⁴⁶.

Enguerran de Coucy n'est pas, pour autant, le seul baron de l'aile gauche à passer à la trappe dans les *Gesta* et jusque dans la *Philippide*. Guillaume le Breton a-t-il une partialité contre les barons, en privilégiant la « mesnie » royale, ou furent-ils de fait beaucoup plus passifs qu'elle? Difficile pour nous d'en décider.

Dans sa *Philippide*, la dramatisation et l'emphase éloignent de la réalité historique de Bouvines: ne dirait-on pas d'une lutte à mort, d'une explosion de *furia francese* contre des Teutons ou « Saxons » commodément campés comme leurs antagonistes ancestraux? Ceci venant en discordance avec la description d'une bataille où en fait l'on tue surtout des chevaux et qui, malgré tout, ne fait guère de morts nobles, puisque les chevaliers y sauvent leur vie en se rendant, y compris l'héroïque Renaud de Boulogne! Pour autant la *Philippide* n'ose pas inventer de toutes pièces un épisode, et Guillaume le Breton y glisse même quelques informations nouvelles, crédibles⁴⁷. Il grandit bien sûr les barons des deux camps, physiquement et moralement, il en ferait presque des surhommes, en gommant notamment leur conseil de prudence et les soupçons pesant sur certains d'entre eux. Mais il n'en cite nommément qu'à peine plus, et il grandit pareillement le roi⁴⁸, sa « mesnie », les sergents, n'expulsant que les communes, dont la fugitive apparition aux *Gesta* n'avait d'ailleurs rien de glorieux⁴⁹. De sorte que le baronnage loyal ne gagne que peu de terrain sur les autres combattants.

⁴⁶ Voir mon étude sur *Les Deux Âges de la seigneurie banale, Coucy, xi^e-xiii^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984 (2^e éd., 2000), p. 458-462 (Enguerran III) et p. 80-87 et 125 (Thomas de Marle).

⁴⁷ La connivence avec Henri de Brabant: X, v. 671; le port de croix par les Flamands: X, v. 666; le mur de piétons devant Otton: XI, v. 250-252.

⁴⁸ Ici, le roi Philippe, au lieu de rester en arrière, s'avance à la recherche d'Otton pour l'affronter en combat singulier: XI, v. 265.

⁴⁹ Elles flétrissaient au point de mettre le roi en danger, et donc de faire tout perdre: *Gesta*, § 191 (p. 282).

Il appartient encore au roi de justifier lui-même la bataille du dimanche, face à une objection⁵⁰, pour mieux surprendre l'ennemi. Pour progresser plus significativement dans la « mémoire » de Bouvines, il faudrait que le baronnage devienne à son tour l'auteur d'une bonne idée ou d'une justification, et qu'il ravisse la vedette sur le champ de bataille aux autres combattants, au détriment probable de l'histoire. Sera-ce possible ?

LES CHEMINEMENTS DU BARONNAGE

Plusieurs narrateurs de la première génération, contemporains de Guillaume le Breton, font aux barons loyaux davantage de place que lui, sans pour autant leur attribuer tout le mérite de la victoire, et laissent un peu de côté la punition des barons félons. La *Relation de Marchiennes*, attachée surtout à stigmatiser l'ost flamand comme allié d'un empereur excommunié⁵¹, prend aussi soin de recomposer un discours chrétien de Philippe Auguste aux « nobles de son ost ». Elle réunit donc la « mesnie » aux barons, et le roi ici ne cherche pas à émouvoir les nobles, serait-ce un instant, pour l'honneur de la couronne et du royaume, mais seulement pour leur héritage, reçu d'aïeux dont ils doivent se montrer dignes, afin de le transmettre intact à leurs héritiers. Rien de plus baronnial que cette préoccupation féodale, prise en compte par un Philippe Auguste en larmes dont l'humilité est ici très soulignée, une humilité devant Dieu bien sûr, mais un peu aussi devant sa noblesse « qu'il se mit à exhorter humblement et modestement, en pleurant⁵² ». N'avons-nous pas là comme l'amorce des affabulations ultérieures qui nous retiendront plus loin ?

Du moins la combinaison du thème chrétien avec la vaillance noble de France, déjà fréquente dans les discours de croisade, rapproche-t-elle le moine de Marchiennes du chapelain Guillaume le Breton. L'Anonyme de Béthune, lui, ne voit plus guère que la vaillance en sa chronique française, et à sa manière. La bataille de Bouvines montre là ce que valent les « *preudomes de France* » : à qui les vit mettre à mal les Flamands et l'empereur, « *bien li peust membrer de gentils barons* »⁵³. Mais les barons n'ont plus exactement l'éthique que nous avons trouvée tout à l'heure typiquement baronniale (féodale), car l'Anonyme de Béthune se préoccupe assez peu de l'enjeu de la bataille, il la rapproche plutôt d'un tournoi dans lequel le gain de la journée par l'un des camps n'est pas sa

⁵⁰ *Philippide*, X, v. 754-790.

⁵¹ L'ost flamand porte des croix, mais cela fait une croisade aux côtés d'un excommunié ! Ainsi s'explique l'échec : l'ost se délite, faute de lien social.

⁵² *MGH SS*, 26, éd. cit., p. 391.

⁵³ *RHGF*, t. XXIV, p. 769. Pour l'Anonyme de Béthune, *barons* est synonyme de « hauts hommes » et, pratiquement, de « chevaliers adoubés » puisqu'il distingue des *bacheliers* et *sergents*.

seule préoccupation : il indique aussi de savoir à qui revient, dans chaque camp, la palme du meilleur. C'est cela aussi qui tient en haleine la cour de Béthune, fréquentée par des chevaliers des deux bords, et l'Anonyme pour cela distribue son attention et répartit l'éloge, en fait, assez équitablement. Le prix revient à deux chevaliers de rang baronnial, au moins à l'échelle, respectivement, de la Flandre et de la France royale : Arnoul d'Audenarde surclasse ainsi les autres Flamands, tandis que Mathieu de Montmorency est tenu pour le meilleur des Français. C'est cependant d'Arnoul seul qu'un exploit est relaté : il cherche l'affrontement avec Guillaume des Barres et l'emporte en fait sur le duc de Bourgogne, inexplicablement porté à jouer un rôle, digne de Cligès, de chevalier de « mesnie » frivole et téméraire, en se faisant passer pour Guillaume des Barres dont il a revêtu l'armure⁵⁴.

L'Anonyme de Béthune parle assez peu de Dieu, du roi et de sa « mesnie » (Artésiens compris), des sergents soissons – que tout de même il mentionne⁵⁵. Et pour finir, aux antipodes de l'optique ecclésiastique et royale sur le jugement de Dieu, il se préoccupe surtout de nous rassurer sur le sort de barons capturés : ceux qui s'évadent, et Arnoul d'Audenarde gracié par le roi Philippe. Il évite ainsi avec tact d'assombrir la journée de son public en lui narrant Ferran ferré, Renaud maltraité, ou même Otton déchu !

D'une *Histoire* en français (dite *de Philippe Auguste* par Charles Petit-Dutaillis), il ne nous est parvenu qu'un fragment recopié à Saint-Quentin par André Duchesne⁵⁶. Il nous en manque tout le début de la bataille de Bouvines, mais la suite en est suggestive, comportant plusieurs traits inédits, qui ne se retrouvent nulle part ailleurs que dans la chronique rimée de Philippe Mousket, un Tournaisien qui s'arrête en 1243⁵⁷. Cette chronique est assez profuse, dans sa réélaboration de seconde main d'un Bouvines tout bruisant de cris de guerre et tout parsemé d'étendards. Elle utilise ou confirme sur plusieurs points, outre le fragment de Saint-Quentin, Guillaume le Breton et l'Anonyme de Béthune. Sa source ne nous échappe que lorsqu'il s'agit de certains aspects du début, et il faut supposer, à mon avis, qu'elle était l'*Histoire* en français, en amont du fragment de Saint-Quentin.

Commençons tout de même par le fragment conservé. Si tel mot (*prodome*) et telle optique (l'éloge possible des deux camps) y sont communs avec l'Anonyme

54 *Ibid.*, p. 769 E, F, G.

55 *Ibid.*, p. 768 K.

56 Charles Petit-Dutaillis (éd.), « Fragment de l'*Histoire de Philippe Auguste, Roy de France*, tiré d'un Cahier en parchemin de la Bibliothèque de l'église collégiale de Saint-Quentin », *BEC*, 87, 1926, p. 110-123.

57 Baron de Reiffenberg (éd.), *Chronique de Philippe Mouskes*, Bruxelles, M. Hayez, 1836-1845, 3 vol., t. II, p. 349-376 (récit de Bouvines aux v. 21517-22226), également *MGH SS*, 26, éd. cit., p. 755-764.

de Béthune, la perspective y est tout de même beaucoup moins éloignée de celle de Guillaume le Breton, plus ecclésiastique et féodale – à ceci près que le roi n'y est désarçonné que par accident, au milieu des siens. Une attention privilégiée se porte sur le petit groupe artésien et picard, déjà très bien servi par le récit des *Gesta*, dont fait partie Michel de Harnes, le commanditaire probable de cette *Histoire* dite de *Philippe Auguste*. Le chevalier Gérard la Truie n'est à coup sûr pas un baron, mais un chevalier errant de grand renom. Guillaume le Breton lui a reconnu le mérite d'avoir frappé l'empereur Otton⁵⁸.

Si ensuite nous admettons que Philippe Mousket nous apporte des échos et amplifications du début perdu, nous y voyons que Gérard la Truie avait mordu en outre sur le rôle de Frère Guérin en donnant au roi le conseil décisif de simuler la fuite pour mieux se retourner au moment opportun. De toute manière, il est intéressant pour notre enquête que Philippe Mousket peigne au conseil les barons embarrassés, silencieux : interrogés par le roi, ils ne savent quel plan de bataille imaginer et ils consentent à ce que la Truie s'exprime, même s'il n'est pas des leurs, au risque de les surclasser⁵⁹. Peu après, chez Philippe Mousket, probablement d'après la partie perdue de l'*Histoire* dite de *Philippe Auguste*, ce sont les Artésiens et la « mesnie » que le roi embrasse, avant de remettre l'oriflamme à Galon de Montigny, lors de la scène touchante où il demande à ses proches de le protéger lors de la bataille⁶⁰.

Durant la bataille même, les barons ne jouent pas non plus un grand rôle, ni dans le *Fragment de Saint-Quentin* ni chez Philippe Mousket, qui met en valeur le seul duc Eudes : à son tour d'incarner le nouvel Ogier⁶¹, et l'on cherche en vain Gaucher de Saint-Pol, les Dreux, et d'autres comtes dans une fresque assez vaste où ne sont oubliés pourtant ni les sergents ni les communes. L'avantage reste aux chevaliers de « mesnie ».

Le Cistercien de Clairmarais, près de Saint-Omer, qui est l'un des continuateurs (entre 1214 et 1226) de la *Flandria generosa*, est le premier à réservé un vrai rôle aux barons de France, dans un conseil avec le roi. Non seulement ils ne se dérobent plus à la bataille, mais ils se mêlent de la justifier et de la mener à la place du roi. Pierre d'Auxerre déclare licite la bataille du dimanche, au nom de la légitime défense, alors que dans la *Philippide* c'était le roi qui levait les scrupules des barons. Quant au duc Eudes, le Cistercien de Clairmarais lui prête une idée originale, et très ambiguë, puisqu'elle revient au fond à tester le roi comme lui-même testera un jour ses barons, dans le récit du

⁵⁸ Mais il le cite toujours un peu vite, et le fait éclipser par Guillaume des Barres : *Gesta*, § 192 (p. 283-284), *Philippide*, XI, v. 387 et 402.

⁵⁹ *Chronique de Philippe Mouskes*, éd. cit., v. 21553-21584.

⁶⁰ *Ibid.*, v. 21703-21730.

⁶¹ *Ibid.*, v. 21963-21968 (ou le nouvel Hector). Juste après « ceux du Ponthieu » et non le comte.

Ménestrel de Reims. Le duc Eudes, en effet, presse le roi d'aller se réfugier dans Lens et de s'en remettre à ses « vassaux et barons » (*militibus et principibus*) du soin de la bataille. Ainsi le conseil baronnial de prudence, peu glorieux, est-il transformé en altruisme courageux. Mais il tourne aussi à l'avantage du roi, en lui permettant de repousser bravement cette proposition qui le priverait de la gloire plus encore que du péril. Cette belle repartie au duc Eudes reste pourtant, dans la *Continuation de Clairmarais*, la seule belle conduite de Philippe Auguste à Bouvines⁶² : impossible pour lui de s'y relever crânement ou miraculeusement, dès lors que sa chute n'est pas mentionnée !

Les barons, valorisés avec lui au conseil, ne le sont pas davantage que lui dans le récit du combat, auquel le moine de Clairmarais donne une inflexion inhabituellement « populiste » : il affirmant d'emblée que « partout les adversaires se mélangent entre eux, cavaliers et piétons, en se frappant mutuellement de toutes leurs forces⁶³ ». Et d'enchaîner sur un épisode inédit, qu'il est seul à nous faire connaître : le comte de Ponthieu, mis en difficulté par des sergents adverses, brabançons, qui valent bien les chevaliers, est transformé lui-même en piéton, ainsi que ses vassaux, et ni ce baron ni les chevaliers ne s'en sortiraient sans l'aide des communes du Ponthieu.

En dépit de cet accident d'un comte dans la *Continuation de Clairmarais*, les barons progressent peu à peu, au fil des années, dans les narrations de Bouvines, surtout dans celles qui s'adonnent à la fiction.

Livrée contre deux grands barons rebelles, les comtes de Flandre et de Boulogne, qu'appuyait un empereur, la bataille de Bouvines avait permis à ses premiers narrateurs de relever la contribution des sergents et des petits chevaliers et celle de la maison (« mesnie ») du roi et des contingents de son domaine, tandis que le grand baronnage n'était représenté (assez faiblement) que par le duc de Bourgogne dans le camp du roi et que les comtes dignes du titre de baron étaient, avec leurs contingents, relativement discrets à l'exception de Gaucher de Saint-Pol.

Pourtant Nicolas de Bray, dans son *Poème sur Louis VIII*, peu après 1228, attribue expressément aux barons la victoire de Bouvines (mais en deux vers seulement) : ils sont les défenseurs attitrés de la patrie, que la Flandre a trouvés vengeurs du crime et de la trahison⁶⁴. Au début du règne de Louis IX (spécialement en 1228 et 1229), le baronnage regimbe, il tente de s'organiser

⁶² *MGH SS*, 9, éd. cit., p. 332-333. Ce cistercien met ainsi en valeur deux barons qui ont fait la croisade albigeoise, à laquelle son ordre est attaché.

⁶³ *Ibid.*, p. 333. Voir ma *Bataille de Bouvines*, *op. cit.*, p. 139-140.

⁶⁴ *MGH SS*, 17, 1861, v. 446-456 (p. 320, avec un problème au v. 455 : faut-il lire, après *dextera*, *nostra* ou *vestra*?). Les barons sont consultés sur la campagne à faire contre La Rochelle (1224), ils font sans cesse escorte au roi et leur dialogue avec lui prend beaucoup plus de place que dans Guillaume le Breton.

en groupe de pression, comme pour restaurer le modèle classique d'une communauté de royaume réduite à son élite traditionnelle. La législation et la défense d'un royaume chrétien ne sont-elles pas du ressort exclusif du roi et des barons (flanqués du moins grand nombre possible de prélats) ? Dès ce moment, plusieurs récits tendent, au moins par petites touches, de contrarier le souvenir gênant d'une défaite des barons rebelles et de rehausser la performance des barons fidèles.

Avant 1236, le moine de St Albans Roger de Wendover fabrique un récit de Bouvines de son cru, remployant parmi d'autres des matériaux de Guillaume le Breton, mais visant à éloigner l'empereur Otton du roi Philippe et à faire des comtes vassaux de Jean sans Terre les adversaires directs de ce dernier. À l'empereur, qui reste selon lui « invaincu » malgré sa retraite, il oppose des barons français : Gaucher de Saint-Pol, mais aussi des comtes de Champagne et du Perche plus inattendus ! Du moins tous trois empêchent-ils tout chevalier de « mesnie » d'entrer dans le récit. Et on aura noté combien pour ce moine anglais contemporain de la Grande Charte les barons de tout bord constituent l'appui et l'opposition naturels à des princes⁶⁵.

En reprenant des phrases des *Gesta* de Guillaume le Breton dans sa chronique, non sans occulter Frère Guérin, le Cistercien champenois Aubri de Trois-Fontaines, vers 1240, ajoute que le roi Philippe, « dit-on », s'est entendu souffler le plan de bataille par des *seniores milites*, chevaliers d'âge mûr et de première classe⁶⁶ : c'est donc à eux qu'il doit d'avoir obligé l'ennemi à avoir le soleil dans l'œil. La chronique des Prémontrés d'Ursperg en Souabe, s'appuyant sur des témoignages d'ecclésiastiques, allait plus loin dès les années 1220 en mettant le roi à la remorque des « chevaliers très vaillants et très aguerris dont le conseil le guidait ». C'est à eux que revient donc ici le conseil de la fuite simulée, piège savant tendu à la chevalerie allemande en utilisant chevaliers et piétons et dans lequel elle donne bien sûr tête baissée⁶⁷ !

Ainsi, c'est donc en Champagne et dans l'Empire, que le roi Philippe Auguste passe pour s'en être remis à des chevaliers au profil baronnial de la conduite de la bataille victorieuse. Est-ce un hasard si c'est par là aussi que surgissent, assez tard et ensemble, vers 1260, deux récits selon lesquels, avant la bataille, le roi trouve les paroles et les gestes solennels qu'il faut pour suggérer que, sans les barons, sa royauté ne serait rien, et qu'elle leur devra son salut ? Il n'avait jamais

⁶⁵ Roger de Wendover : *MGH SS*, 28, 1888, p. 44-47, entièrement conforme au texte donné par Henry Octavius Coxe (éd.), *Rogerii de Wendover chronica sive Flores historiarum*, RS, 1841-1844, 5 vol., t. III, p. 287-291.

⁶⁶ *MGH SS*, 23, 1874, p. 869.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 377-378. Voir l'importante étude de Jean-Marie Moeglin sur « La mémoire de Bouvines 1214-2014 : un enjeu franco-allemand ? », dans Pierre Monnet (dir.), *Bouvines 1214-2014, op. cit.*, p. 133-159 et ma *Bataille de Bouvines, op. cit.*, p. 250-251.

fait montre jusqu'ici d'une pareille humilité, elle était tout au plus esquissée dans la *Relation de Marchiennes*.

LA PROMOTION DU BARONNAGE

Ces deux textes sont la chronique latine du moine Richer de Senones (entre 1255 et 1264), dans les Vosges⁶⁸, et la chronique française dite du « Ménestrel » de Reims (vers 1260)⁶⁹. Toutes deux s'alimentent aux rumeurs qui parcourent la société noble qui se réunit dans les cours princières et baroniales, mais aussi, à l'occasion, peut tenir « parlement » dans des monastères.

Au matin de la bataille, selon le Ménestrel de Reims, l'ost royal entend une messe à l'issue de laquelle le roi trempe du pain dans du vin – sans qu'il soit expressément consacré ou même bénit par un prêtre – et demande à ses « loyaux amis » (les barons, donc) de le consommer avec lui, en souvenir de Jésus-Christ et des douze apôtres. On dirait bien, dès lors, d'une communauté, voire d'une communion apostolique de royaume, ou au moins d'une pairie christianisée⁷⁰. Cette liturgie se passe toutefois de clergé, et elle n'est pas une eucharistie véritable comme on en voit lors de guerres vraiment saintes. Il s'agit surtout d'une épreuve sacrale de la fidélité des grands. – « Et s'il en i a qui pent mauvestie ne tricherie, ne s'i aproche ja! », lance en effet le roi⁷¹. C'est alors (« atant ») que messire Enguerran de Coucy s'avance et prend la première soupe. Il devance ainsi Gaucher de Saint-Pol et le comte Étienne de Sancerre⁷², et tous les autres. Les barons, rapprochés du roi, confisquent ainsi le privilège d'ordinaire réservé à la chevalerie de « mesnie », de communier avec lui, rituellement et émotionnellement puisqu'ils pleurent de pitié au terme de son vibrant appel à le défendre par les armes.

Le roi de Richer de Senones a des paroles fort radicales : « Vous êtes tous rois », reconnaît-il à l'adresse des barons. Et plaçant la couronne au milieu, il met en quelque manière le royaume en communauté indivise avec eux. Ils auront d'ailleurs part au triomphe avec lui jusqu'à Saint-Denis, dans une joie que les autres classes ne partagent plus⁷³. Il ne saurait être question ici que les gens du

⁶⁸ *MGH SS*, 25, 1880, p. 293-294.

⁶⁹ *Ménestrel*, § 268-291 (p. 537-540). Voir aussi Marie Geneviève Grossel, *Les Récits d'un Ménestrel de Reims, traduction et commentaire*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2002, p. 187-199.

⁷⁰ Et à laquelle manqueraient les pairs ecclésiastiques (évêques).

⁷¹ *Ménestrel*, § 280 (p. 539).

⁷² Jusqu'ici, on ne l'avait vu que dans la *Philippide*, X, v. 470, où de par sa naissance il se voyait comme le second après le roi. Le voilà donc quelque peu pris de vitesse...

⁷³ *Ibid.*, p. 296, ligne 28 (*cum primatibus terre*).

peuple, vrai gibier de potence, s'avisen de s'habiller en empereurs, comme dans la *Philippide*⁷⁴!

Naturellement, si c'étaient là des comptes rendus de conseils et réunions réels, nous devrions décrypter les manœuvres royales. Dans Richer de Senones, si le roi Philippe retire sa couronne et flatte outrageusement le désir de royaute qui se loge, chacun le sait bien, au fond des coeurs de maints barons, c'est pour mieux exiger d'eux l'obéissance à la fin du discours⁷⁵. Le moyen de refuser allégeance à un roi si émouvant? Chez le Ménestrel de Reims, la communion est en même temps, nous venons de le voir, un test, un engagement, et le roi prend bien soin de dire que ses grands vassaux doivent le prendre tel qu'il est comme leur seigneur qui leur a dispensé son affection et ses bienfaits, avant de les assurer que s'il se trouve meilleur que lui, dans le baronnage, pour être roi, ils peuvent le mettre à sa place⁷⁶. Voilà le type même de la proposition qu'on ne peut que décliner: elle est unique dans les annales des monarchies médiévales, à ma connaissance, mais elle reste dans l'esprit de l'interaction féodale où les seigneurs font souvent pression sur leurs vassaux à l'aide de surenchères d'humilité, qui mettraient ceux-ci dans leur tort s'ils s'y laissaient prendre⁷⁷. De sorte que les mots et gestes forts, d'apparence subversive, y ramènent toujours, en fait, au respect de normes conformistes.

Oui. Mais dès lors qu'il s'agit de chroniques légendaires, il me semble que l'affichage demeure seul, non ou mal décrypté, et que l'on repasse facilement au premier degré. Ici, le lecteur ou l'auditeur du Ménestrel de Reims retiendront surtout les larmes du roi, la force de l'image d'une cour découronnée, Richer de Senones inversant une cérémonie classique, ou d'une confrérie des barons avec un roi qui se prétend un instant électif, du bout des lèvres.

Et de fait, dans le même sens, nos deux auteurs propulsent en avant les barons, dans le reste de leurs chapitres de Bouvines, chacun à sa manière. Le roi y fait piètre figure, comparé à certains d'entre eux.

Dans le texte de Richer de Senones, Enguerran de Coucy s'apprête à capturer l'empereur, lorsque vient l'interrompre la chute accidentelle du roi au milieu des ses propres troupes, sans la gloire d'être menacé par des piétons adverses, ce qui montrerait son courage et la faveur de Dieu⁷⁸. De ce roi au fait, qu'est la « mesnie » devenue? Elle ne s'illustre ici qu'à travers Galon de Montigny, le porte-étendard. En revanche, le baronnage s'est grossi de « comtes de Normandie

74 *Philippide*, XII, v. 251.

75 *MGH SS*, 25, éd. cit., p. 294.

76 *Ménestrel*, § 282 (p. 539).

77 Voir mon étude sur *L'An mil et la paix de Dieu*, Paris, Fayard, 1999, p. 347 (il n'est pas question qu'un vassal accepte que la parole de son seigneur soit vérifiée par l'ordalie).

78 Richer suit la version du *Fragment de Saint-Quentin*, en le laissant tomber au milieu des siens: « Fragment de l'Histoire de Philippe Auguste », éd. cit., p. 114.

et de Bretagne »⁷⁹ dont la présence à Bouvines est une innovation hardie. Quant au Philippe Auguste du Ménestrel de Reims, il n'est au chapitre de Bouvines qu'un roi faiblard de chanson de geste : il n'a pas su être équitable avec le comte Renaud, et de là est venue la guerre⁸⁰. Sa seule grande scène est celle des soupes. Après cela il reste en retrait durant toute la bataille, étant donné que le narrateur se focalise sur deux barons largement évoqués par Guillaume le Breton, mais omis par Richer de Senones : le rebelle Renaud de Boulogne et le loyal Gaucher de Saint-Pol. L'axe du récit est en effet leur inimitié, sur laquelle il est informé par ailleurs car Guillaume le Breton la taisait. Il est vrai que la belle narration des *Gesta* disait leur vaillance à tous deux, nécessaire pour les disculper du soupçon, chacun auprès de son camp, et pouvait conduire son lecteur attentif à discerner le parallélisme de leurs profils et l'ambivalence de Guillaume à l'égard de chacun d'eux. Mais le Ménestrel de Reims invente leur affrontement direct, recherché par tous deux, devenu de fait indispensable, et en vue duquel le comte Gaucher écarte en le bousculant un porte-étendard champenois⁸¹.

176

Le baron adverse n'est pas trop culpabilisé. Comme Girard de Vienne, Ogier le Danois ou Raoul de Cambrai, Renaud de Boulogne est en butte à un adversaire qui l'offense gravement, d'un coup de poing en public⁸², et contre lequel le roi ne le soutient pas assez. De là sa trahison, que le public peut comprendre, loin d'imputer à Renaud cette lèse-majesté qui surgit un instant dans Guillaume le Breton et qui pourrait permettre la mise à mort des nobles captifs issus du royaume⁸³. Renaud a donc pour le moins des circonstances atténuantes, comme tout baron bafoué. Quant à Gaucher de Saint-Pol qui lui a fait tort, nul ne lui en tient expressément rigueur et c'est lui qui assure la victoire royale de manière plus explicite que jamais, en capturant Renaud et décourageant ainsi l'empereur et la coalition. En sorte que le roi ne se retrouve jamais aussi seul, au milieu de ses barons, que dans la prose du Ménestrel de Reims.

Ces deux narrations sont très contemporaines l'une de l'autre, et le grand prélude avec couronne apparaît chez elles pour la première fois. Aurait-il un lien avec une actualité alors brûlante ?

Nous avons là-dessus un indice intéressant : elles confèrent toutes deux, l'une au combat, l'autre au prélude, un rôle éminent à un baron jusque-là plutôt

79 *MGH SS*, 25, éd. cit., p. 294, ligne 46.

80 Ménestrel, § 268-275 (p. 537-538).

81 *Ibid.*, § 285 (p. 540).

82 *Ibid.*, § 268 (p. 537) ; Renaud alors se jette sur Gaucher, mais les barons (hauts hommes) les séparent.

83 *Gesta*, § 198 (p. 290) : elle permet au roi Philippe d'être magnanime en épargnant la vie des vaincus, même s'il maltraite Ferran et Renaud. Voir Xavier Hélary, « Ceux qui n'auraient pas dû y être : quelques combattants de la bataille de Bouvines », dans *Bouvines 1214-2014*, *op. cit.*, p. 19-28.

occulté : Enguerran III, sire de Coucy⁸⁴. Richer de Senones lui réserve l'honneur de presser l'empereur Otton, et le Ménestrel de Reims fait de lui le premier des barons à protester de sa loyauté envers Philippe Auguste. Pourquoi cette soudaine et tardive promotion du sire de Coucy dans le dossier de Bouvines ?

Les dates et le propos de ces deux textes coïncident remarquablement avec le retentissant procès d'Enguerran IV de Coucy devant saint Louis, durant l'été 1259, à la suite de la pendaison de trois jeunes gens sur ses terres. Obligé de subir une enquête non consentie à propos de son honneur, Enguerran IV de Coucy a reçu le soutien de tout le baronnage, et pareille levée de boucliers, isolant en sa cour le roi et son conseil, a produit un mouvement d'opinion, ou du moins une propagande, dont nous avons la trace avec la chanson « *Gens de France, moult estes esbahis* »⁸⁵... Un Bouvines des barons, mettant en vedette le père du sire maltraité en 1259, vient à point pour produire ou soutenir une résistance à saint Louis.

Celui-ci voudrait détruire le privilège qui permet aux barons de refuser toute enquête sur leur honneur et, au cours du procès, dans la chaleur de l'été 1259 à Paris, il s'échauffe au point de menacer de mort Enguerran de Coucy pour avoir lui-même abusivement condamné à mort. À l'opposé, la nouvelle légende de Bouvines prétend que Philippe Auguste, l'aïeul de ce roi transgressif, était un jour descendant de son trône, ou peu s'en était fallu, pour se mettre de plein pied avec ses barons, déclarant qu'ils étaient tous rois avec lui, ou de possibles rois – ce qu'ils pensent souvent, de fait, *in petto*, et dont on leur attribue la pensée plus souvent encore⁸⁶. Alors que Jean de Thourotte grommelle en 1259 qu'à ce compte là, Louis IX n'aurait plus qu'à prendre tous ses barons, il est réconfortant et politique de rappeler ou de prétendre qu'il y a eu un bon temps du roi Philippe le Magnanime⁸⁷. En voilà un qui ne le prenait pas de haut avec les barons ses pairs et qui leur demandait seulement de manger et boire avec lui – juste avant de risquer leur vie pour lui. Son petit-fils de devrait-il pas se montrer un peu plus reconnaissant à l'égard de leurs héritiers, avoir pour eux quelques égards ?

D'autre part, la légende du soutien à la couronne à Bouvines doit avoir quelque lien avec la liturgie du sacre royal, telle que l'attestent les *ordines*

⁸⁴ Voir *supra*, n. 46.

⁸⁵ Voir mon étude sur « L'affaire Enguerran de Coucy (1259) », dans Luc Boltanski, Élisabeth Claverie, Nicolas Offensatdt et Stéphane Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p. 59-77.

⁸⁶ Le « Ménestrel » lui-même colporte une rumeur selon laquelle Enguerran III de Coucy s'était fait préparer une couronne, en 1226 : voir mon travail sur *Les Deux Âges de la seigneurie banale*, *op. cit.*, p. 431-432.

⁸⁷ On sait qu'au XIV^e siècle, il est arrivé aux barons ulcérés par les nouveaux progrès de la monarchie de regretter « le bon temps du roi saint Louis » (Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, 2^e éd. Paris, Gallimard, 1985, p. 141).

contemporains⁸⁸ : les pairs de France⁸⁹ y soutiennent un moment la couronne du roi et des barons et des dames, celle de la reine. Ce soutien n'est mentionné pour l'instant que dans le texte des *ordines*, non dans l'image⁹⁰. Il paraît être une innovation récente⁹¹ et s'avère être aussi, d'après mon enquête, une véritable spécificité française⁹² – appropriée de fait à la structure du royaume capétien,

88 Richard A. Jackson (éd.), *Ordines Coronationis Franciae. Texts and Ordines for the Coronation of Frankish Kings and Queens in the Middle Ages*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1995 et 2000, 2 vol., t. I, (p. 30-31 présentation), et t. II, p. 291-418, pour les *ordines* XXA, XXI et XXIIA. Ce ne sont pas des textes exactement comparables, seul l'ordo XXIIA est un véritable rituel organisé, « le dernier ordo capétien », véritablement entré en vigueur, puis traduit en français au XIV^e siècle. Voir aussi Jean-Claude Bonne, Marie-Noëlle Colette, Jacques Le Goff et Éric Palazzo (dir.), *Le Sacre royal à l'époque de saint Louis d'après le manuscrit latin 1246 de la BnF*, Paris, Gallimard, 2001. Il faut relever, pour notre propos, combien la liturgie du sacre requiert expressément du roi une posture d'humilité.

89 La première allusion expresse aux pairs de France date de 1216, pour la condamnation de Jean sans Terre : voir Ferdinand Lot, « Quelques mots sur l'origine des pairs de France », *Revue historique*, 54, 1894, p. 34-59 ; Richard A. Jackson, « Peers of France and princes of the blood », *French Historical Studies*, 7, 1971, p. 27-46 ; Pierre Desportes, « Les pairs de France et la couronne », *Revue historique*, 282, 1989, p. 305-340. *Ordines Coronationis Franciae*, éd. cit., t. II, p. 302 (ordo XXA.12 et 13), p. 357 (ordo XXI.38), p. 401 (ordo XXIIA, 38 : l'archevêque est seul à mettre au roi la couronne, mais tous les pairs, clercs et laïcs, et eux seuls, la soutiennent de la main), p. 405-406 (51 : *vivat rex !* et début de la messe) et 408 (55 : offertoire, où le roi offre du pain et du vin). Pour la reine, la couronne est soutenue par les « barons » et les dames les plus nobles (p. 303 : ordo XXA. 15 ; p. 362 : ordo XXI. 58 ; p. 413 : ordo XXIIA. 66 et 68).

90 L'ordo XXI, pourtant bien illustré, ne donne pas d'image de ce soutien de la couronne. C'est sous Charles V que l'illustration en apparaît (alors même que *Les Grandes Chroniques de France* ne le mentionnent pas expressément), et prend une portée politique : Anne H. Hedeman, « Copies in context: the coronation of Charles V in his *Grandes Chroniques de France* », dans János M. Bak (dir.), *Coronations: Medieval and Early Modern Monarchic Ritual*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1990, p. 75-81. Tout un programme iconographique du XV^e siècle, étudié par Philippe Contamine (« Les pairs de France au sacre des rois [XV^e siècle] : Nature et portée d'un programme iconographique », dans *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie : figures, images et problèmes du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 111-130) se porte sur le projet des objets royaux par les pairs en procession vers le sacre, ce qui n'est pas propre à la France. Ultérieurement, le rôle de soutien de la couronne a été disputé aux « pairs de France » par les princes du sang. En 1775, il n'y avait plus que ces derniers ; en 1825 aussi. Il y avait alors de toute manière bien trop de pairs : une chambre entière, au sein de laquelle qui eût-on choisi ?

91 Avec son prélude en 1179 : au sacre de Philippe Auguste, Henri le Jeune aurait soutenu la couronne (seul) « en signe de sa soumission », selon Rigord, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. Élisabeth Carpentier, Georges Pon et Yves Chauvin, Paris, Éditions du CNRS, 2006, p. 127 : « *coronam super caput regis Francie ex debita subjectione humiliiter portante* » ; ce qui devient, dans *Les Grandes Chroniques de France*, t. VI, p. 95, « par la raison de son hommage et par droite subjection ». Commentaire, peut-être un peu forcé en faveur d'une institution dès ce moment des pairs de France autour du soutien de la couronne par Pierre Desportes, « Les pairs de France et la couronne », art. cit., p. 320.

92 Rien de tel en Aragon : Bonifacio Palacios Martín, *La Coronacion de los reyes de Aragón, 1204-1410: aportación al estudio de las estructuras políticas medievales*, Valencia/Zaragoza, Anúbar ediciones/Universidad de Zaragoza, Facultad de filosofía y letras, Departamento de historia medieval, 1975, p. 318 (prélates seuls). Juste un petit élément danois au XV^e siècle. En Angleterre, les *ordines* ne mentionnent pas ce soutien de la couronne, on y voit plutôt le rôle de grands barons dans la procession d'entrée, portant les *regalia* : *English Coronation Records*, éd. Leopold G. Wickham Legg, Westminster, A. Constable, 1901, p. 33, 84-85.

puisque l'il n'est ni unifié comme l'Angleterre, ni éclaté comme l'Allemagne, mais plutôt « rassemblé » selon le mot de Marc Bloch. Les grands laïcs en France ne se contentent pas comme en Angleterre d'apporter les *regalia*, ici ils parviennent à se faire, aux côtés des prélats, une place qui symbolise tout à la fois leur soumission et leur association naturelle au gouvernement. C'est bien ainsi que l'entendra Charles V, en faisant mettre en image le soutien par les pairs⁹³. Mais après lui la royauté française n'a apparemment pas trop insisté sur ce rituel dont d'ailleurs les pairs et les princes du sang se sont disputé le privilège.

Bien entendu, il existe divers décalages entre la liturgie et la légende. Si un roi emporte à la guerre sa couronne avec lui, ce n'est pas celle, très lourde, qui a servi au sacre. D'autre part, nous ne devons pas confondre barons et pairs, en dépit d'une vraie proximité⁹⁴. Il demeure tout de même plausible que le développement de ce rituel singulier ait suggéré, au moment opportun, la légende singulière de la couronne, ambiguë comme lui puisque le soutien baronnial à la royauté s'interprète alternativement en faveur de leurs droits et de leurs devoirs.

Beaucoup plus diffusée que celle de Richer de Senones, la chronique du Ménestrel de Reims va marquer davantage, et les contemporains, et la postérité.

Ainsi, dans le dossier de Bouvines, les affabulations de 1260 me semblent témoigner d'une sorte de guerre des récits. Cette guerre, le baronnage ne l'a pas entièrement gagnée, puisque les textes de Guillaume le Breton ont beaucoup circulé, et puisque même, en les insérant dans des œuvres nouvelles on y a

C'est aussi ce qui apparaît dans une page de Roger de Hoveden sur le couronnement de Richard Cœur de Lion en 1189 (*Chronica magistri Rogeri de Hovedene*, éd. William Stubbs, RS, 1868-1871, 4 vol, t. III, p. 9-12) à ceci près que tout de même deux comtes soutiennent la couronne du roi *propter ponderositatem ipsius* (p. 11), mais c'est le seul élément que j'ai trouvé là-dessus dans les sources anglaises et la bibliographie sur l'Angleterre (par exemple Henry G. Richardson, « The coronation in medieval England. The evolution of the office and the oath », *Traditio*, 16, 1960, p. 111-202), il n'y a manifestement pas de véritable équivalent à l'usage français.

93 Martin Kinzinger, « Symbolique du sacre, succession royale et participation politique en France au XIV^e siècle », *Francia* 36, 2009, p. 91-111.

94 Il est vrai que les *ordines* veulent réserver ce soutien de la couronne aux « pairs de France » pour le roi. Mais Richer met bien en tête des *primates* le duc de Bourgogne. La cause des principaux barons, tel le sire de Coucy apparaît plusieurs fois, sous Louis IX et Philippe III, liée à celle des pairs. Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*, dans *RHGF*, t. XX, p. 398 : le sire de Coucy aurait voulu « *per pares Franciae secundum consuetudinem baroniae judicari* ». Il obtient en 1275 de bénéficier du même privilège que les pairs de France et les principaux barons, en matière d'amortissement : voir Pierre Desportes, « Les pairs de France et la couronne ! », art. cit., et Philippe Contamine, « Essai sur la place des "XII pairs" dans l'*ordo* de la royauté française à la fin du Moyen Âge », dans Claude Carozzi et Huguette Taviani-Carozzi (dir.), *Hiérarchies et services au Moyen Âge. Séminaire Sociétés, idéologies et croyances au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2001, p. 53-70.

pratiqué des coupures : ainsi, le dominicain Vincent de Beauvais en a retiré tout ce qui n'était pas le roi et sa « mesnie »⁹⁵ ! Un compromis semble toutefois réalisé dans la traduction française du récit des *Gesta*, émaillée de quelques petites interpolations, que le moine Primat de Saint-Denis élabore en 1274. Les barons y apparaissent beaucoup plus souvent, par petites touches : ils donnent conseil comme dans les *Gesta*, mais ici ils sont prévenus de l'attaque adverse en même temps que le roi⁹⁶, ajoutés aux chevaliers de « mesnie » dans le moment où il les bénit⁹⁷, et comme lui reviennent le soir à leurs tentes⁹⁸. Primat traduit *viri* par *barons*, dans l'appel aux armes lancé par le roi⁹⁹, ce qui est bien restrictif. Corrélativement d'ailleurs, il glisse davantage de chevaliers¹⁰⁰. De sorte que cette traduction, insérée aux *Grandes Chroniques de France*, y fait entrer assurément des sergents et des chevaliers de « mesnie » un peu inhabituels, et même de peu glorieuses communes, mais non sans modifier l'équilibre général des *Gesta* de Guillaume le Breton, pour l'ajuster à ce qui est, comme l'a montré Bernard Guenée, à la fois le *Roman aux Roys* et « l'épopée des barons du royaume »¹⁰¹. La liturgie du sacre vient confirmer cette association entre rois et barons.

⁹⁵ Vincent de Beauvais, *Speculum historiale (Speculi maioris tomus quartus)*, Duaci [Douai], B. Belleri, 1624 (reprint, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1965), p. 1253-1255. Il y a donc plus qu'une nuance entre les mendiants et les moines de Saint-Denis.

⁹⁶ *Les Grandes Chroniques de France*, t. VI, p. 326-362, ici p. 330.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 334.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 354.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 332.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 327, *exercitus* est devenu « *chevalerie* ».

¹⁰¹ Bernard Guenée, « *Les Grandes Chroniques de France. Le Roman aux Roys (1274-1518)* », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. II/1, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 189-214, ici p. 195.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Actes de Pierre de Dreux</i> | Marjolaine Léimeillat, <i>Les Actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213-1237)</i> , Rennes, PUR, 2013. |
| <i>BEC</i> | <i>Bibliothèque de l'École des chartes</i> . |
| <i>CCR</i> | <i>Calendar of Close Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars » 1892-. |
| <i>CChR</i> | <i>Calendar of Charter Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », London, 1903-1927, 6 vol. |
| <i>CFR</i> | <i>Calendar of Fine Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1911-1962, 22 vol. |
| <i>CIM</i> | <i>Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1904-. |
| <i>CPR</i> | <i>Calendar of Patent Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1891-. |
| <i>Complete Peerage</i> | Vicary Gibbs <i>et al.</i> (éd.), G. E. Cockayne, <i>The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom</i> , London, St Catherine Press, 1910-1959, 13 vol. |
| <i>Grandes Chroniques de France</i> | <i>Les Grandes Chroniques de France</i> , éd. Jules Viard, Paris, Champion, coll. « Société de l'histoire de France », 10 vol., 1920-1953 |
| <i>MGH</i> | <i>Monumenta Germaniae Historica</i> . |
| <i>Const.</i> | <i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> . |
| <i>DD</i> | <i>Diplomata regum et imperatorum Germaniae</i> . |
| <i>Dt. Chron.</i> | <i>Deutsche Chroniken</i> . |
| <i>Dt. MA</i> | <i>MGH Deutsches Mittelalter. Kritische Studientexte</i> . |
| <i>Epp. sel.</i> | <i>Epistolae selectae in usum scholarum</i> . |
| <i>Leges Const.</i> | <i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> . |
| <i>Schriften</i> | <i>Schriften der Monumenta Germaniae Historica</i> . |
| <i>SS</i> | <i>Scriptores (in Folio)</i> . |
| <i>SS rer. Germ.</i> | <i>Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum</i> . |
| <i>SS rer. Germ. N.S.</i> | <i>Scriptores rerum Germanicarum, Nova Series</i> . |
| <i>Staatschriften</i> | <i>Staatschiften des späteren Mittelalters</i> . |
| <i>ODNB</i> | <i>Oxford Dictionary of National Biography</i> , Oxford, Oxford University Press, 2004-. |

| | |
|-------------|---|
| <i>ORF</i> | <i>Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique</i> , éd. Eusèbe de Laurière, 21 vol., Paris, Imprimerie royale et Imprimerie nationale, 1723-1849. |
| <i>PL</i> | <i>Patrologiae cursus completus, series latina</i> , éd. Jean-Paul Migne, 222 vol., Paris, Garnier, 1844-1855. |
| <i>RHGF</i> | <i>Recueil des historiens des Gaules et de la France</i> , éd. Dom Bouquet, nouv. éd., 24 vol., Paris, Imprimerie impériale et nationale, 1869-1904. |
| <i>RS</i> | Rolls Series, London, Record Commission. |
| <i>SHF</i> | Société de l'histoire de France. |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------|---|
| Introduction | 7 |
|--------------------|---|

PREMIÈRE PARTIE

LA *COMMUNITAS REGNI*, APPROCHES TERMINOLOGIQUES,
JURIDIQUES ET THÉORIQUES

| | |
|---|----|
| À la recherche du mot <i>communitas</i> dans les sources narratives et diplomatiques des XI ^e et XII ^e siècles Michel Bur | 17 |
| <i>Terra – populus – rex</i> . La communauté du royaume vue de l'extérieur Georg Jostkleigrew | 31 |
| Un aspect juridique de la « communauté du royaume » : la réflexion des romanistes du Moyen Âge sur la capacité, ou l'incapacité du peuple à contrôler le gouvernant Yves Sassier | 51 |
| Les fondements de la <i>communitas regni</i> dans les questions quodlibétiques de la faculté de théologie de Paris à la fin du XIII ^e siècle Lydwine Scordia | 65 |
| Aristotle and the Empire. <i>Imperium, regnum, and communitas</i> in Albert the Great and Engelbert of Admont Karl Ubl | 83 |
| La « communauté du royaume » en Angleterre, fin du XII ^e -début du XIV ^e siècle Frédérique Lachaud | 97 |

DEUXIÈME PARTIE

LE ROI ET LES PRINCES

| | |
|--|-----|
| Les princes comme <i>capita rei publice</i> . Le royaume de Germanie aux XI ^e et XII ^e siècles Rolf Große | 123 |
| Officiers du roi ou officiers du royaume ? Les grands offices de cour en Angleterre au XIII ^e et au début du XIV ^e siècle Jörg Peltzer | 137 |

| | |
|---|-----|
| Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines (1214-1274) et dans la liturgie du sacre royal Dominique Barthélémy | 159 |
| Les guerres de Flandre dans le processus de formation de la <i>communitas regni</i> au travers des récits des chroniqueurs français (1214-première moitié du XIV ^e siècle) Isabelle Guyot-Bachy | 181 |
| <i>Communitas regni</i> et « relations internationales » (XI ^e -XIII ^e siècle) Jean-Marie Moeglin | 197 |
| TROISIÈME PARTIE LA COMMUNAUTÉ RÉALISÉE | |
| L'armorial Wijnbergen est-il un reflet de la communauté du royaume de France ? Jean-Christophe Blanchard | 219 |
| La Bretagne et la <i>communitas regni</i> sous le règne de Pierre de Dreux (1213-1237) Laurence Moal | 235 |
| La communauté sans royaume dans l'Islande médiévale Grégory Cattaneo | 249 |
| La création d'une <i>communitas regni</i> en Suède (XIII ^e -XIV ^e siècles) Corinne Péneau | 273 |
| La communauté avant la <i>communitas</i> : les élites et le gouvernement royal en Écosse au XIII ^e siècle Alice Taylor | 299 |
| « Communauté du royaume » et affirmation de la noblesse dans les pays tchèques (XIII ^e -XIV ^e siècles) Éloïse Adde | 319 |
| Conclusions Bruno Lemesle | 337 |
| Liste des abréviations | 349 |
| Table des matières | 351 |